

Ould Abbès choisit son équipe

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4068 - Mercredi 11 janvier 2017 - Prix : 10 DA

Ould Ali El Hadi à Tizi Ouzou

«Les troubles sont des épreuves difficiles que tous les Algériens ont déjà vécus»

Page 24



Modernisation, renfort en structures, réforme des prisons et garde à vue
Louh expose les grandes actions entreprises dans la justice

Page 2

Le PT tenté par l'abstention

Par Mohamed Habili

Au jour d'aujourd'hui, on ne peut pas encore dire que les législatives soient au cœur de la vie politique, bien qu'elles soient relativement proches dans le temps, et que l'émeute velléitaire de Béjaïa et de ses parages ait balayé les derniers obstacles susceptibles sinon d'empêcher leur tenue du moins de la perturber. Ces derniers temps on sait du moins quels partis y participeront et qui par contre n'y seront pas. Tous se sont déterminés par rapport à elles en effet, dans un sens ou dans un autre, sauf un, peu réputé pourtant pour sa tendance à l'opposé de ce à quoi il nous a habitués en la matière : sa non-participation. Car s'il était partant, on l'aurait probablement déjà su. Quand il n'y aurait que cette lacune dans le tableau général, on serait encore fondé à dire que les élections ne font pas encore l'actualité, toute l'actualité. Outre cette indécision touchant une formation qui n'arrête pas de défrayer la chronique, il y a quelque chose d'autre, qui concerne en propre le FLN, sans quoi non plus le climat n'est pas encore aux élections : les convulsions qui s'emparent de la principale formation politique lorsqu'arrive le moment de procéder à la confection des listes. On ne connaît pas d'exemple d'un FLN gardant sa sérénité de parti sûr de sa victoire alors que les listes ne sont pas encore faites ou qu'elles sont encore en train d'être dressées.

Suite en page 3

Contrôles sur les fuites d'impôts en 2016

Près de 800 plaintes contre la fraude fiscale



Ph.E. Soraya/J. A.

«En engageant des risques, nous cernons mieux la fraude et l'évasion fiscale. Pour la seule année 2016, nous avons enregistré près de 800 plaintes à l'encontre des contribuables concernés par des contrôles fiscaux et surtout par l'évasion fiscale», a indiqué, hier Alger, le directeur général des Impôts, Abderrahmane Raouya. Lire page 2

Algérie-UE

L'évaluation de l'Accord d'association achevée

Page 4

Ouverture de la 9^e édition à Oran

Top départ au Festival de théâtre arabe

Page 13

Contrôles sur les fuites d'impôts en 2016

Près de 800 plaintes contre la fraude fiscale

■ «En engageant des risques, nous cernons mieux la fraude et l'évasion fiscale. Pour la seule année 2016, nous avons enregistré près de 800 plaintes à l'encontre des contribuables concernés par des contrôles fiscaux et surtout par l'évasion fiscale», a indiqué, hier Alger, le directeur général des Impôts, Abderrahmane Raouya.



Par Yacine Djadel

Noms fictifs, faux documents souvent scannés, chiffres de recettes annuelles gonflés, ce ne sont pas les astuces rusées qui manquent pour bernier l'administration des impôts. La fraude

et l'évasion fiscale restent l'un des problèmes majeurs auxquels sont confrontés les différents agents qui luttent contre ce phénomène. Bien que des améliorations aient été constatées dans ce domaine, pour la seule année 2016 pas moins de 800 dépôts de plaintes ont été enre-

gistrés par les agents de contrôle des impôts à l'encontre de fraudeurs de taille ayant été soumis à des vérifications et contrôles fiscaux, a affirmé, hier à Alger, Abderrahmane Raouya, DG des Impôts. Intervenant, hier, à l'émission «L'Invité de la rédaction» de la Chaîne III de la Radio algérienne, il n'a pas manqué de préciser que le contrôle fiscal luttant contre toute forme d'évasion et fraude figure, en plus du recouvrement, parmi les principales prérogatives de l'administration des impôts. A cet effet, une opération de déclaration fiscale volontaire a été instituée par les différents services des impôts en vue de réduire au mieux toute éventuelle fuite au fisc. «Les efforts ont été constatés pour ce qui est de la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales. Pour y arriver, il y a bien sûr des préalables qui ont été, au fur des années passées, mis en place. Un impôt forfaitaire unique pour ne pas être engagé sur plus d'un millions de contribuables, cela nous permet donc de disposer d'un temps pour ajuster leurs déclara-

tions. En gros, c'est ce qui a fait que les agents de l'administration fiscale ont pu se concentrer sur l'essentiel et sur le risque», a-t-il expliqué. Et d'ajouter : «En engageant des risques, nous cernons mieux la fraude et l'évasion fiscale. Et à ce propos, pour la seule année 2016, nous avons enregistré près de 800 plaintes à l'encontre des contribuables concernés par des contrôles fiscaux et surtout par l'évasion fiscale». Commentant le contenu de la déclaration de conformité fiscale volontaire qui, rappelle-t-on, a été reconduite par la loi de finances 2017, il a fait savoir que les pouvoirs publics ont prévu cette disposition pour permettre à tout citoyen déposant son argent auprès des banques de régler éventuellement un taux de 7% sous forme d'impôt. Le but étant est qu'il puisse être en règle avec l'administration fiscale. Revenant par ailleurs sur les dispositions fiscales en fonction de ce que prévoit la loi de finances pour cette année, le DG des impôts a noté que cette dernière prévoit le recouvrement de 3 000

milliards de dinars en fiscalité ordinaire.

La loi de finances 2017 prévoit une maîtrise budgétaire sur une période de trois ans. L'objectif majeur est de cibler une meilleure gestion de la dépense publique, planifier le volume de dépenses et ce, en tentant de lui offrir, selon M. Raouya, une visibilité plus efficace. «Pour la première fois, le gouvernement met en place un cadrage de programmation budgétaire sur trois années. Cela permettra d'avoir une visibilité sur nos dépenses ainsi qu'une projection sur les recettes. Par cela, nous allons consolider la composante budgétaire dans des niveaux soutenables, atténuant ainsi les tensions dans le budget de l'Etat», a-t-il déclaré. Une nouvelle approche qui diffère de celle antérieure qui a toujours été projetée sur une période annuelle, contrairement à celle qui table sur une période de trois ans. La cause à cela est sans conteste la crise économique que traverse le pays en ce moment.

Y. D.

Modernisation, renfort en structures, réforme des prisons et garde à vue Louh expose les grandes actions entreprises dans la justice

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Tayeb Louh, a passé en revue, lors d'une réunion du gouvernement le 4 janvier de l'année en cours, les actions entreprises par son département en vue de moderniser la justice en Algérie et les nouveaux textes de loi venus cimenter encore plus le cheminement de la réforme. Le ministre de la justice a exposé «les avancées» réalisées par la justice ainsi que les projets prévus dans son secteur devant les membres du gouvernement. Tayeb Louh a effectué un tour d'horizon autour des cinq axes revus avec les amendements (modernisation, formation, renfort en structures, réforme des prisons et garde à vue).

De prime abord, la réforme du code pénal qui a permis de renforcer le rôle de la justice s'est taillée la part du lion dans le rapport du ministre de la Justice. L'une des principales nouveautés de ce code concerne la comparaison immédiate devant le tribunal en cas de délit. Parmi les nouveautés figure également la question de la liberté de circulation des personnes. Ce système permet de traduire l'accusé devant le juge qui décide des suites à donner. Le mandat de dépôt est confié aux juges du siège, au lieu des procureurs. Ce système renforcera le rôle des juges du siège, tout en permettant de garantir les libertés et les droits de la défense. Le nouveau code renforce le droit des accusés. Ces derniers auront le

droit de contacter et de recevoir leurs avocats, ainsi que la visite de leur famille. Poursuivant l'énormité des réformes introduites, le ministre évoquera la question des pourvois en cassation. Ces pourvois s'effectueront au niveau des cours, lesquelles transmettront les dossiers à la Cour suprême, de même qu'elles communiqueront aux justiciables les décisions de la Cour suprême. En outre, il sera question de mesures visant à protéger les témoins, les experts et les victimes qui seront appelés à la barre. Aucune personne ne peut être empêchée de quitter le territoire national, ou de se déplacer à l'intérieur du pays, sauf sur décision du juge. Autant de nouvelles dispositions qui devraient, selon le ministre de la Justice, consacrer l'indépendance de la justice. Le ministre rappelle également les deux lois relatives à la protection des personnes vulnérables. Il s'agit des projets de loi relatif à la protection de l'enfance et celui de la création d'un fonds de la pension alimentaire qui «profitera aux femmes divorcées ayant des enfants à charge dont les pères refusent de payer la pension ou sont dans l'incapacité de le faire». Louh cite aussi le projet de loi relatif à la modernisation de la justice qui vise à «asseoir une base juridique permettant d'améliorer la qualité des prestations offertes aux citoyens». Il est question également de la loi sur l'empreinte génétique qui aidera dans les enquêtes judiciaires et



l'identification des personnes. Grâce aux deux systèmes de médiation et ordonnance pénale, le nombre de mandats de dépôt a connu une baisse de 40%. Dans certains cours des tribunaux d'Alger, le nombre des mandats a baissé de 50%, indique encore le communiqué de la justice. Mieux encore, les réformes de la justice ont contribué à une baisse de 41% également dans le nombre de prisonniers détenus provisoirement, et ce, grâce à la procédure de la comparaison immédiate. Durant les sept premiers mois de l'année écoulée, le nombre de demandes de pourvoi en cassation a diminué de 34,87%, ainsi qu'une hausse de la cadence de résolution des affaires de 18,70%, par rapport à la même période de l'année 2015. Le projet de loi contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la loi sur le commissaire priseur des ventes aux enchères qui stipule une révision de ce

métier pour l'adapter avec d'autres métiers dans le domaine de la justice, le projet de loi fixant la liste des hautes responsabilités de l'Etat et des fonctions politiques dont l'accès requiert la nationalité algérienne exclusive, le projet de loi sur l'état civil, sont également soulignés par le ministère de la Justice. Dans le cadre de la poursuite des projets de loi contenus dans la Constitution, le ministre cite, entre autres, le projet de loi relatif à la protection des données personnelles des individus comme stipulé dans la Constitution, de l'avant-projet portant lutte contre la corruption et le projet de loi modifiant et complétant la loi organisant les prisons. Tayeb Louh a énuméré les réalisations dans le domaine de la promotion des ressources humaines : les effectifs des magistrats sont passés de 2 628 en 1999 à 6 213 aujourd'hui, dont 41% sont des femmes (2 064), une hausse estimée à

136%, l'Institut de la magistrature est devenu une école supérieure, de nouveaux cours et de nouveaux tribunaux ont été créés pour se rapprocher davantage des usagers dans les régions reculées et leur faciliter la vie. 54 infrastructures judiciaires seront réceptionnées durant l'année en cours et 30 autres le seront en 2018.

Le plus important acquis est la gestion basée sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication qui permettent désormais aux usagers d'extraire des documents (nationalité, casier judiciaire) par internet, à partir de n'importe quel point aussi bien en Algérie qu'à l'étranger et ce, depuis l'introduction de la signature électronique. Et de noter l'adoption récente de nouveaux services via Internet comme la correction des erreurs sur le fichier de l'état civil ou alors l'introduction du bracelet électronique afin de limiter le recours à la détention préventive. Le ministre évoquera la modernisation du secteur, notamment à travers l'introduction des TIC, et qui vise à garantir «la transparence, la rapidité et la traçabilité». La modernisation de secteur de la justice concerne également la possibilité de recourir, durant l'information judiciaire, à la visioconférence pour l'interrogatoire et l'audition des parties qui se trouvent «loin».

Louiza Ait Ramdane

A l'approche des élections législatives

Ould Abbès choisit son équipe

■ Après plus de quatre mois de gestion des affaires de Front de libération nationale en maintenant le bureau politique de son prédécesseur, Amar Saadani, le nouveau secrétaire général du vieux parti commence à choisir ses hommes notamment avec les enjeux des prochaines élections législatives qui sont plus qu'une priorité pour Djamel Ould Abbès.

Par Nacera Chenafi

Arrivé à la tête du Front de libération nationale le 22 septembre dernier dans une session du comité central qui a vu la démission de Amar Saadani, Djamel Ould Abbès avait déclaré à la presse qu'il maintiendra l'équipe du bureau politique, nommé par son prédécesseur, après le 10e congrès du parti.

Dans un court communiqué posté sur le site du parti, il a été annoncé la désignation de Moussa Benhammedi, membre du comité central du parti et ex-ministre de la Poste et des nouvelles technologies de l'information au poste de conseiller à l'information et la communication.

Ce lundi, il y a eu du nouveau et Ould Abbès semble décider à choisir ses hommes pour la nouvelle phase notamment la réconciliation avec les cadres en colère, mettre de la discipline dans les structures locales (mouhafadhas, commissions de transition et kasmass), en finir avec la chkara dans les élections et surtout bien préparer les prochaines législatives pour les «gagner».

Dans ce contexte, le secrétaire général du FLN vient de nommer un conseiller à l'information et la communication. Il s'agit de Moussa Benhammedi, membre du comité central du parti et ex-ministre de la poste et des nouvelles technologies de l'information. Ainsi, le courant ne passe plus entre Ould Abbès et Hocine Kheloune, membre du bureau politique du FLN, chargé de l'information. Il est à noter que ce poste est sensible, car il s'agit d'assurer le poste de porte-parole du parti surtout avec les pro-



Ph. D. R.

chaines élections et la concrétisation du projet de constitution d'un front intérieur solide, sachant que l'initiative de Saadani portant constitution d'un rempart national n'a pas abouti. Cependant pour les membres du bureau politique, Hocine Kheloune a étonné plus d'un en annonçant via une chaîne de télévision qu'il démissionne de cette structure du parti tout en critiquant l'attitude du Sg du FLN. Alors que cette même personne avait défendu l'arrivée de Ould Abbès à la tête du vieux parti.

Il avait souligné dans une précédente déclaration à l'APS, que le nouveau SG du parti «jouit» de toutes les prérogatives pour gérer le parti. Fallait-il le préciser si vraiment c'était le cas ? «Le

comité central a plébiscité Ould Abbès comme secrétaire général du FLN, ce qui lui confère toutes les prérogatives et il n'est pas SG par intérim», avait encore rappelé Kheloune. Il avait soutenu qu'il «n'y avait pas une situation de vacance pour le poste de SG», ajoutant que «la candidature de M. Ould Abbès pour ce poste a été plébiscitée par tous les membres du comité central du parti». Ould Abbès aurait même voulu lui confier un poste lié aux affaires juridiques et aux contentieux mais Kheloune a préféré claquer la porte. En plus de Hocine Kheloune, on parle d'un autre membre du bureau politique qui ne serait pas du goût de Ould Abbès. Il s'agit de Sadek Bouguetaya, membre du bureau politique chargé de l'or-

ganique mais aucune décision n'a encore été annoncée. Il faut savoir que les membres du bureau politique du FLN sont désignés par le Sg du parti selon le règlement intérieur de cette formation politique, donc, il peut opérer des changements. Toutefois, en prévision des prochaines élections, Ould Abbès avait engagé une opération d'évaluation de toutes les structures du parti, d'ailleurs, il a tenu jusqu'au 29 décembre dernier plus de 80 réunions avec les mouhafadhs et les responsables des commissions de transition. A cet effet, il avait opéré des changements au sein de ses structures locales, comme c'était le cas dans les mouhafadhas de Jijel et Oran.

N. C.

Accord Opep

Alnaft notifie aux compagnies pétrolières la répartition de la réduction

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a notifié à l'ensemble des compagnies pétrolières, exploitatrices de gisements en Algérie, la répartition de la réduction de la production algérienne de pétrole en application de l'accord de l'Opep, a-t-elle indiqué mardi dans un communiqué. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de réduction de la production de pétrole brut, adopté le 30 novembre 2016 à Vienne, par les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), le ministre de l'Énergie, Noureddine Boutarfa, a décidé de réduire la production nationale de pétrole brut de 50 000 barils par jour, rappelle-t-elle. ALNAFT «a notifié à l'ensemble des contractants (compagnies étrangères), exploitant des gise-

ments de pétrole en Algérie, la répartition de cette réduction en conformité avec les dispositions de l'article 50 de la loi 05-07 du 28 avril 2005, modifiée et complétée, relative aux hydrocarbures», précise le communiqué. «Cette réduction, opérée de façon équitable, est effective à partir du 1^{er} janvier 2017 et prendra fin le 30 juin 2017, sauf reconduction pour une nouvelle durée de six mois», note la même source. «A l'effet de s'assurer de la mise en œuvre, par les contractants, de cette décision de réduction, ALNAFT a mis en place un dispositif de suivi à travers un système de Reporting permanant et régulier de la réduction opérée», indique cette agence. Pour rappel, en approbation de la proposition algérienne pour mettre en œuvre l'Accord d'Alger, l'Opep a décidé de réduire sa production de 1,2

million de barils par jour (bj) à partir du 1^{er} janvier 2017 pour porter son plafond à 32,5 millions de barils par jour, et ce, tout en imposant des quotas précis aux différents pays avec la mise en place d'un comité de surveillance. Les plus fortes baisses de production sont supportées par l'Arabie saoudite (-486 000 bj), l'Irak (-210 000), les Emirats arabes unis (-139 000) et le Koweït (-131 000). Par contre, l'Iran a obtenu gain de cause et peut augmenter sa production de 90 000 bj, alors que la Libye et le Nigeria sont exemptés des limitations en raison des conflits auxquels ils font face et de leur impact sur leurs finances, tandis que l'Indonésie, qui a refusé de souscrire à l'Accord, a vu son adhésion à l'Opep gelée. Quelques jours après cet accord, onze pays producteurs

non-membres de l'Opep se sont également engagés, lors d'une réunion avec les membres de cette Organisation, à réduire leur production d'environ 558 000 barils/jour à compter du 1^{er} janvier 2017. L'Opep et les onze pays producteurs non membres ont ainsi conclu un accord, le premier du genre depuis une quinzaine d'années, pour agir ensemble en réduisant leur production d'un total avoisinant 1,8 mbj à partir de janvier 2017. Les onze pays hors-Opep qui se sont engagés à cette décision sont l'Azerbaïdjan, Brunei, Bahreïn, Guinée équatoriale, Kazakhstan, Malaisie, Mexique, Oman, Russie, Soudan et Sud-Soudan. Un Comité ministériel de suivi de l'accord a été constitué pour suivre la mise en œuvre de ce deal. Il est composé de représentants de l'Algérie, du Koweït et du Venezuela et de deux représentants de pays non-Opep (Russie et Oman).

LA QUESTION DU JOUR

Le PT tenté par l'abstention

suite de la page Une

C'est même à ses bagarres internes homériques qu'on sait que la campagne électorale est ouverte, et que désormais il n'y en a que pour elle. Comme un membre de la direction vient juste de démissionner, il s'en est sûrement trouvé pour se dire que l'heure a bel et sonné cette fois-ci, que le branle-bas électoral a commencé, qui ne s'apaisera qu'après le scrutin. Il semble bien cependant que le moment ne soit pas encore arrivé. Que cette démission ne soit pas le coup d'envoi de la campagne électorale, de la vraie, de celle dont dépend pour l'essentiel qu'un membre du FLN devienne ou non député. S'il a su comment placer son nom dans la liste, et que de plus celui-ci se trouve vers le haut, il est quasiment certain d'être élu. S'il est tête de liste, alors il n'aura même pas à attendre que le scrutin ait lieu, il peut dès ce moment fêter son élection. On comprend dès lors que ce soit le FLN qui connaît les plus grandes perturbations à l'approche d'une consultation. Il semble bien toutefois qu'il ne soit pas le seul dans ce cas. Ces secousses sont beaucoup plus visibles et plus spectaculaires chez lui en raison directe du nombre de sièges qu'il est à même de remporter, indépendamment de la façon dont il les obtient. Tout autre parti que lui, qui serait crédité d'une moisson comparable, donnerait probablement le même spectacle périodique de désordre que lui. Si la discipline règne au RND par exemple – et encore, aujourd'hui moins que par le passé – c'est peut-être parce qu'il y a pour lui en toutes circonstances moins de sièges à prendre. Les partis crédités d'un nombre de sièges encore moindre voient, ou affectent de voir quant à eux dans ce partage par trop inégalitaire le résultat d'une sorte de fraude institutionnalisée. Il serait intéressant de mesurer jusqu'à quel point ils croient vraiment à cette dernière, étant donné que sans elle ils auraient du mal à justifier leur existence. Peut-être que la fraude leur fait perdre des sièges, mais il est certain aussi que réelle ou pas, c'est d'elle qui depuis longtemps leur sauve la face. Ils s'autorisent d'elle pour continuer leur combat, du moins pour ceux d'entre eux qui en ont un.

M. H.

Algérie-UE

L'évaluation de l'Accord d'association achevée

■ L'Algérie et l'Union européenne (UE) ont achevé, en décembre dernier, l'évaluation de leur Accord d'association, tandis que le document final de cette évaluation sera validé prochainement à Bruxelles, a confié un haut responsable du ministère des Affaires étrangères.

Par Abdel. S.

«**N**ous sommes parvenus le 7 décembre dernier à conclure l'évaluation par un document conjoint qui sera validé dans les prochains jours à Bruxelles, lors de la réunion du conseil de l'Accord d'association Algérie-UE, coprésidé par le ministre, Ramtane Lamamra, et la Haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini», a précisé le directeur de la coopération avec l'UE et les institutions internationales auprès du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ali Mokrani. «Nous avons très bien travaillé. C'est un accord des deux parties pour relancer leurs relations denses», a souligné M. Mokrani en marge d'un séminaire de lancement d'un jumelage institutionnel entre l'Algérie et l'Espagne dans le domaine des



finances. Ce document contient 21 recommandations permettant de relancer la coopération entre l'Algérie et l'UE dans le but de mettre les relations économiques au centre de cette coopération, de donner à cet accord toute son importance et d'utiliser tout son énorme potentiel dans ses trois composantes : politique, économique et humaine», poursuit le même responsable. Selon lui, ces recommandations prévoient plusieurs actions et axes de coopération «afin de remettre l'Accord d'association dans le bon sens». Il s'agit, précise-t-il, «du partenariat économique dans le sens de l'accompagnement de l'effort du gouvernement algérien dans la diversification de l'économie, de la promotion des exportations hors hydrocar-

bures, du développement de l'économie du savoir-faire, de l'économie numérique et de la promotion d'une économie inclusive à caractère social». Il s'agit également «du développement des relations d'investissements et de partenariat entre les entreprises européennes et algériennes et le flux des investissements européens directs produits en Algérie», avance-t-il. M. Mokrani a aussi fait savoir que l'Algérie et l'UE avaient également finalisé un autre document conjoint portant sur les priorités communes relatives à la Politique européenne de voisinage, qui sera approuvé lors de la réunion du conseil de l'Accord d'association Algérie-UE. Pour rappel, une évaluation de l'impact de l'Accord d'association

Algérie-UE sur le commerce extérieur depuis sa signature en 2005 jusqu'à 2015 montre que le cumul des exportations algériennes hors hydrocarbures (HH) vers l'UE n'a même pas atteint les 14 milliards de dollars sur les dix années, alors que le cumul des importations algériennes auprès de l'UE s'est chiffré à 220 milliards de dollars avec une moyenne annuelle de 22 milliards de dollars. Les exportations algériennes HH vers les pays de l'UE sont passées de 597 millions de dollars en 2005 à seulement 2,3 milliards de dollars en 2014 avant de baisser à 1,6 milliard de dollars en 2015. Entré en vigueur en 2005, l'Accord d'association a, pourtant, comme principal objectif de promouvoir les exportations

algériennes hors hydrocarbures vers l'Europe et de développer les investissements européens en Algérie. Un Conseil des ministres, tenu en octobre 2015, avait entendu et débattu une communication de M. Lamamra sur le partenariat entre l'Algérie et l'UE. Réuni sous la présidence de Abdelaziz Bouteflika, ce Conseil des ministres avait alors considéré nécessaire de réévaluer les volets économique et commercial de l'Accord d'association avec l'UE qui n'a pas réalisé les objectifs attendus. D'autant plus que la chute de près de la moitié des revenus extérieurs du pays, du fait de la crise du marché pétrolier, a rendu davantage nécessaire cette évaluation. Ihsane.

A. S./APS

Organe national de prévention et de lutte contre la corruption

Le président de l'Onplcc met en avant la volonté politique

Le président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (Onplcc), Mohamed Sebaïbi, a indiqué, hier à Alger, qu'il existait une volonté politique de lutter contre le phénomène de la corruption conformément aux instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le Président Bouteflika «a clairement fait état de la volonté politique des pouvoirs publics en matière de prévention et de lutte

contre la corruption», a précisé M. Sebaïbi qui présidait l'inauguration du nouveau siège de l'Onplcc, ajoutant que la confiance placée par le chef de l'Etat dans les membres de cet organe «incite à consentir davantage d'efforts pour réaliser davantage de succès». «Le phénomène de la corruption déstabilise les Etats, multiplie les entraves au développement économique et social et attente à la dignité humaine», a-t-il dit. Pour le président de

l'Onplcc, la lutte contre le phénomène de la corruption qui menace les nations et la communauté internationale depuis plusieurs siècles doit être multiple, permanente et coordonnée. L'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption a pour mission principale de proposer une politique globale de prévention de la corruption. Le président de la République avait nommé ses membres en septembre 2016, en application des dispositions de la

Constitution adoptée en février 2016. L'article 202 de la Constitution stipule qu'«il est institué un Organe national de prévention et de lutte contre la corruption, autorité administrative indépendante placée auprès du président de la République et jouissant de l'autonomie administrative et financière». Cet organe est chargé notamment «de proposer et de contribuer à animer une politique globale de prévention de la corruption, consacrant

les principes de l'Etat de droit et reflétant l'intégrité, la transparence ainsi que la responsabilité dans la gestion des biens et des deniers publics». L'Onplcc adresse au président de la République «un rapport annuel d'évaluation de ses activités liées à la prévention et à la lutte contre la corruption, mentionnant les insuffisances qu'il a relevées en la matière et des recommandations proposées, le cas échéant».

Yanis C.

Wilayas déléguées des Hauts-Plateaux

Maintenir le même plan que celui adopté pour les wilayas du Sud

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a indiqué, hier, que les wilayas déléguées des Hauts-Plateaux qui seront prochainement créées «bénéficieront du même dispositif que celui adopté pour les wilayas déléguées du Sud». Le directeur des études au ministère de l'Intérieur, Chorfa Abdelkhaleq, a précisé dans une déclaration à l'APS qu'il était «très probable que la création des wilayas déléguées dans la région des Hauts-Plateaux, prévue en

2017, passe par le même dispositif adopté pour les wilayas déléguées du Sud». M. Chorfa qui n'a pas cité les dairas éligibles au statut de wilaya déléguée dans la région des Hauts-Plateaux, a affirmé que «le travail est actuellement en cours pour définir les critères de sélection des dairas concernés», l'idée, a-t-il ajouté, étant de permettre aux wilayas déléguées d'accéder plus tard au statut de wilaya à part entière. M. Chorfa a rappelé, à ce propos, que cette opération «vise à améliorer la

gouvernance en adoptant l'approche participative et le rapprochement de l'administration du citoyen et l'investisseur de l'administration». Elle tend par ailleurs à «réduire les disparités entre les différentes régions du pays, à assurer une redistribution de la population dans le Sud et les Hauts-Plateaux et à protéger l'environnement, les sites et les ressources naturelles». Sur le plan économique, les dairas éligibles au statut de wilaya déléguée doivent disposer de ressources leur permet-

tant de réaliser une relance économique dans ces régions, outre l'indépendance financière pour assurer le financement d'une grande partie de leurs dépenses. Le Président Bouteflika avait mis l'accent, lors du dernier Conseil des ministres, sur la question de la création des wilayas déléguées dans les Hauts-Plateaux en 2017 pour rapprocher l'administration du citoyen et maîtriser le développement socio-économique en veillant à renforcer celles créées dans le Sud.

Hania F.

Au niveau national

Lancement en 2017 de 20 grandes stations-service

■ Le distribution du carburant sera lancée en 2017 au niveau national, a annoncé lundi à Tissemsilt, le président-directeur général de Naftal, Hocine Rizou.

Par Salem K.

Dans un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya de Tissemsilt, M. Rizou a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de développement et de modernisation de son entreprise portant sur la réalisation de 136 grandes stations-service dans le pays à l'horizon 2030, rappelant le lancement au titre de ce programme de la réalisation de 6 grandes stations de distribution de carburant dans plusieurs régions du pays en 2016. Le P-dg de Naftal a souligné que ce programme permettra de satisfaire les besoins croissants en carburant surtout et d'améliorer les prestations au niveau des stations-service. Par ailleurs, M. Rizou a annoncé que Naftal a réceptionné, à ce jour, 30 stations de distribution de carburant (stations-service) au niveau de l'autoroute Est-



PH: D.D.R.

Ouest réalisées selon de normes internationales, ajoutant que 17 autres stations sont en cours de réalisation le long de cette autoroute dont 12 ou la totalité seront réceptionnées cette année. Pour ce qui est du stockage du carburant, le même responsable a sou-

ligné que Naftal œuvre à réaliser une autosuffisance au lieu de stocks de 12 jours actuellement, signalant que la capacité de stockage globale du carburant est actuellement de 700 000 tonnes. Il a ajouté qu'il est prévu d'atteindre une capacité de stockage

de 2,2 millions de tonnes en 2021 à la faveur des projets de réalisation de centres de stockage du carburant dont un à El Khroub (Constantine) d'une capacité de 160 000 tonnes et un autre de 230 000 t à Sidi Bel-Abbès. Par ailleurs, le même responsable a

indiqué que Naftal a pris des dispositions pour garantir l'approvisionnement des zones éloignées en bonbonnes de gaz butane en période hivernale. La capacité de stockage de ce produit énergétique est actuellement de 1 million de bonbonnes. En outre, M. Rizou a annoncé le lancement du programme de réalisation de 1 000 stations de distribution de gaz de pétrole liquéfié (GPL) « Sirghaz » dans les prochaines années, tout en prévoyant la réalisation de plus de 200 stations cette année. La visite du P-dg de Naftal dans la wilaya de Tissemsilt a été marquée par l'inspection de deux stations-service dans les villes de Theniet El Had et Khemisti, d'un centre de stockage de produits pétroliers au chef-lieu de wilaya, d'un centre enfûteur de gaz butane, de la station-service de Tissemsilt, en plus d'une virée touristique dans la commune de Sidi Slimane.

S. K./APS

Transfert du GPL

Vers la création de 30 micro-entreprises

Une trentaine de micro-entreprises de transfert du gaz de pétrole liquéfié (GPL) seront créées au niveau national, a annoncé lundi à Tissemsilt le président-directeur général de Naftal, Hocine Rizou. Lors d'un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, M. Rizou a souligné que ces entreprises seront créées selon une convention signée l'an dernier entre Naftal et l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) pour accroître les capacités de transfert de ce produit dans plusieurs régions du pays. Il a indiqué que les capacités de transfert et de distribution du GPL « Sirghaz » ont atteint, l'année dernière, 20 pour cent et pourront atteindre 50 pc cette année à la faveur des investissements de jeunes dans ce créneau. Dans ce sens, il a annoncé la création de deux unités de transfert du gaz de pétrole liquéfié dans la wilaya de

Tissemsilt avec un soutien de l'Ansej. Le P-dg de Naftal a déclaré que la wilaya a bénéficié de deux projets de grandes stations de distribution du carburant permettant de créer des postes d'emploi supplémentaires pour les jeunes de la région. Le même responsable a ajouté que le centre de stockage de produits

pétroliers de la commune de Tissemsilt bénéficiera prochainement d'une opération d'extension pour augmenter le stockage de carburant de 12 jours actuellement à 30 jours à moyen terme. Pour satisfaire les besoins des zones éloignées en bonbonnes de gaz butane surtout en période de froid dans la wilaya, M. Rizou

a affirmé que Naftal œuvre à accroître la capacité de stockage du centre enfûteur de gaz butane du chef-lieu de wilaya de 12 à 30 jours. Par ailleurs, le P-dg de Naftal a annoncé la réalisation de stations de repos et de cure dans la commune de Sidi Slimane (Ouarsenis) destinées aux personnels de Naftal dans le cadre

des œuvres sociales. La visite d'inspection de M. Rizou dans la wilaya a ciblé deux stations-service dans les villes de Theniet El Had et Khemisti, un centre de stockage de produits pétroliers au chef-lieu de wilaya, le centre enfûteur de gaz butane et la station-service de Tissemsilt.

Tahar F.

Prix

Le pétrole clôture à moins de 56 dollars à Londres

Les cours du pétrole baissent lundi en fin d'échanges européens, les craintes sur une augmentation de la production mondiale pesant sur les cours, alors même que certains pays affirment avoir commencé à appliquer les baisses d'extraction promises. Vers la fin de la journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 55,43 dollars sur l'Intercontinental

Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,63 dollar par rapport à la clôture de vendredi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de « light sweet Crude » (WTI) pour le contrat de février reculait de 1,57 dollar à 52,42 dollars. Les prix de l'or noir cédaient sur le terrain alors que l'Iran a augmenté ses exportations en décembre, et que le nombre de puits actifs aux Etats-Unis a augmenté la semaine der-

nière, selon le décompte établi par le groupe Baker Hughes. «L'Iran aurait exporté plus de 13 millions de barils de pétrole qui étaient stockés dans des navires en décembre, ce qui lui permet de regagner des parts de marché et de profiter de la hausse des prix», ont rapporté des analystes. Le pays s'était engagé à plafonner sa production dans le cadre de l'accord de baisse de la production des membres de

l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), même si l'Iran avait été exempté d'une baisse par rapport à ses extractions de novembre en raison du bas niveau de ses exportations, fortement perturbées par les sanctions internationales jusqu'en 2016. Les Etats-Unis, dont les groupes pétroliers privés ne sont pas engagés par l'accord de l'Opep et de ses partenaires, pourraient également profiter de la hausse des prix pour relancer leur production, qui nécessite des cours plus élevés pour être rentable. Le nombre de puits actifs aux Etats-Unis a encore augmenté pour la dixième semaine consécutive, avec quatre nouveaux puits actifs pour un total de 529 puits fin janvier, selon les spécialistes. Par ailleurs, l'Irak, qui s'est également engagé à réduire sa production, a fait état d'exportations en hausse dans le sud du pays, tandis qu'au nord, le gouvernement régional kurde a fait savoir qu'il ne se tenait pas engagé par l'accord conclu par le gouvernement national.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), même si l'Iran avait été exempté d'une baisse par rapport à ses extractions de novembre en raison du bas niveau de ses exportations, fortement perturbées par les sanctions internationales jusqu'en 2016. Les Etats-Unis, dont les groupes pétroliers privés ne sont pas engagés par l'accord de l'Opep et de ses partenaires, pourraient également profiter de la hausse des prix pour relancer leur production, qui nécessite des cours plus élevés pour être rentable. Le nombre de puits actifs aux Etats-Unis a encore augmenté pour la dixième semaine consécutive, avec quatre nouveaux puits actifs pour un total de 529 puits fin janvier, selon les spécialistes. Par ailleurs, l'Irak, qui s'est également engagé à réduire sa production, a fait état d'exportations en hausse dans le sud du pays, tandis qu'au nord, le gouvernement régional kurde a fait savoir qu'il ne se tenait pas engagé par l'accord conclu par le gouvernement national.

Lyes C.

Agriculture

La Tunisie prévoit une production d'oranges record

La Tunisie prévoit une production record d'oranges de plus de 500 000 tonnes pour cette saison, ce qui incite les autorités à chercher, en urgence, de nouveaux débouchés faute de quoi la moitié de la récolte risque d'être détruite. «Le plafond ces cinq dernières années était de 400 000 tonnes. Cette année, nous sommes à 550 000 tonnes, c'est énorme», a déclaré lundi le directeur général du Groupement interprofessionnel des fruits (GIF), Mohamed Ali Jandoubi, cité par la presse locale. Selon lui, cette performance s'explique essentiellement par les conditions climatiques favorables. Les nouvelles planta-

tions de la décennie écoulée qui représentent désormais près de tiers des 27 000 hectares cultivées ont aussi amélioré les rendements. Néanmoins, l'absence de débouchés est un grand problème pour le secteur des oranges qui fait vivre actuellement près de 12 000 ménages, selon M. Jandoubi. Alors que 10% seulement de la récolte sont destinés à l'export, «la moitié» pourrait «être détruite» faute de clients, a récemment prévenu l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (Utap). A cet effet, des mesures d'urgence viennent d'être annoncées et qui visent essentiellement le marché français. Ce dernier absorbe 90%

des exportations, sur une variété d'oranges spécifique, la «Maltaise» de Tunisie, a relevé le président du GIF. L'objectif est de passer de 15 000 à 25 000 tonnes exportées, à la faveur d'opérations de promotion auprès des consommateurs et des professionnels, notamment lors du salon de l'agriculture à Paris (25 février-5 mars). D'autres marchés seront également visés, dont la Russie. En 2015, la Tunisie avait atteint le rang de premier exportateur mondial d'huile d'olives. Le milliard d'euros de revenus avait permis de compenser partiellement la chute vertigineuse de ceux du tourisme.

R. E.

Kharrouba (Boumerdès)

Règlement prochain de la situation du marché régional de gros

■ La situation «en suspens depuis 1996» du marché régional alimentaire de gros de Kharrouba, à l'ouest de Boumerdès, destiné à l'origine à être l'un des plus importants marchés de gros du Centre, connaîtra prochainement un «début de règlement», a-t-on appris auprès du wali.

Par Halim B.

« I n'est pas possible de continuer à se taire devant la détérioration de la situation de cet espace commercial de 17 ha, englobant 550 locaux et carrés commerciaux, voué à l'origine à un rôle commercial régional tout en assurant des revenus pour la commune », a indiqué à l'APS Abderrahmane Madani Fouatih.

Il a fait part de la tenue d'une rencontre «programmée prochainement» avec toutes les parties concernées, dont les bénéficiaires de carrés au niveau de ce marché et de l'Union des commerçants, en vue d'élaborer une «étude détaillée» de la situation de cet espace et de la «prise des mesures d'urgence pour sa réactivation dans les plus brefs délais possibles», a-t-il dit.

«Si la situation l'exige, nous procéderons à l'annulation des décisions qui ont été accordées aux commerçants pour activer dans cet espace», a-t-il ajouté.

«Une fois ce marché réhabilité et réaménagé, il sera procédé à la redistribution des locaux commerciaux par voie d'adjudication

et conformément aux cours du marché», a précisé le wali, car, a-t-il dit, «il est inadmissible de continuer à louer ces locaux à 2 000 DA seulement».

Des réserves à l'origine de l'inexploitation du marché

Des réserves réglementaires formulées par la commission de wilaya chargée de l'activité commerciale – qui avait conseillé de les lever avant le règlement de la situation juridique et d'exploiter cet espace commercial – ont conduit à la suspension officielle de toute activité au niveau de ce marché, ce qui a engendré une totale anarchie en son sein.

Parmi les réserves formulées, il est fait état de la destruction de 38 locaux et carrés commerciaux, réalisés sur des conduites d'eau potable en provenance de la commune de Keddara. Sachant qu'une partie de ces commerces a déjà été détruite.

Il s'agit de la fermeture des devantures de locaux commerciaux donnant sur le chemin de wilaya 222 (CW 222), mitoyen à ce marché de gros, pour «non-respect de la distance réglemen-



taire les séparant de la route», fixée à 13 mètres.

Selon les responsables concernés, «ce n'est qu'une fois ces réserves levées, qu'il sera procédé à la réhabilitation et au réaménagement de ce marché, qui contribuera à la dynamique

de développement de toute la partie ouest de la wilaya et assurera des revenus à la commune».

Selon le P/APC de Kharrouba, Said Akhezroune, une enveloppe de près de 40 millions DA a été affectée à l'opération en 2014, au titre des Plans commu-

naux de développement, mais «elle a été jugée insuffisante et l'opération fut gelée».

Une étude technique de ce projet de réaménagement a fait ressortir que l'enveloppe nécessaire pour ce faire est d'«au moins 100 millions de dinars».

Cet espace commercial, relevant de la commune de Kharrouba, était auparavant un marché de gros de fruits et légumes avant d'être promu en marché régional de gros alimentaire.

Il devrait générer, une fois sa mise en exploitation effective, quelque 10 000 emplois directs et indirects, selon des estimations de la direction du commerce de la wilaya.

Outre son importante surface pouvant contenir un grand nombre de véhicules, lourds et légers, cette infrastructure est située dans une place stratégique, limitrophe des wilayas d'Alger et de Blida, ainsi qu'avec les principaux axes routiers du pays.

Kheilil N.

H. B./APS

Chlef

Réalisation prochaine de deux méga stations-service

La wilaya de Chlef bénéficiera «prochainement» d'un centre de transformation des hydrocarbures, de deux méga stations-service et d'une station de transport des hydrocarbures par canalisation dans le cadre du développement et de la modernisation des infrastructures de Naftal, a affirmé, lundi, le président-directeur général de Naftal, Hocine Rizou.

Lors d'une visite aux structures de Naftal dans la wilaya de Chlef, M. Rizou a précisé que ces projets permettront de moderniser les services de Naftal et d'assurer la disponibilité du carburant et de ses dérivés dans la wilaya, notamment dans le cadre du projet de transport du carburant par canalisation Arzew-Chlef-Tiaret, a-t-il expliqué.

Les services de Naftal visent à augmenter

le taux du transport des hydrocarbures par canalisation de 30% à 70%, à même de préserver l'environnement, promouvoir l'économie nationale et élargir les transactions commerciales, a-t-il ajouté.

S'agissant des méga stations-service qui seront réalisées par la même entreprise, le responsable a précisé que 136 stations ont été enregistrées à travers le pays dont 6 ont été réalisées en attendant l'achèvement de deux autres à Chlef, outre la réhabilitation de 600 stations sur l'ensemble du territoire national à l'horizon 2020.

Dans la perspective d'ouverture de l'investissement dans les centres de transformation des hydrocarbures aux jeunes, M. Rizou a précisé qu'un accord a été conclu entre ses services et l'Agence nationale de soutien à

l'emploi de jeunes (Ansej) dans ce domaine, ajoutant que Naftal se chargera de l'encadrement et de la formation.

Lors de sa visite au centre de distribution des hydrocarbures dans le centre-ville de Chlef qui sera délocalisé à la zone industrielle de Oued Sly, le responsable a fait savoir que les besoins de l'Algérie en hydrocarbures ont atteint 17 millions de tonnes en 2016, estimant nécessaire de satisfaire à la demande et de relever le défi en augmentant les capacités de stockage à 2,2 millions de tonnes, notamment dans le cadre du projet de développement et des nouveaux investissements prévus par Naftal.

Oran

Placement de plus de 24 500 demandeurs d'emploi en 2016

Le secteur de l'emploi a réalisé des résultats «très positifs» en 2016 dans la capitale de l'ouest, traduits par le placement de plus de 24 500 demandeurs d'emploi dans des postes de travail, a déclaré, lundi, le directeur de wilaya d'Oran de l'Agence nationale de l'emploi (Anem).

Kahloul Daoud, qui occupe aussi le poste de directeur régional de l'Anem, a indiqué, lors d'un point de presse à Oran

consacré au bilan de l'exercice 2016, que ces résultats sont positifs sur tous les plans, surtout le placement de 24 142 demandeurs d'emploi.

Ainsi, 21 664 demandeurs d'emploi ont été placés suivant le système classique, 1 229 en Contrats de travail aidé (CTA) et 1 249 dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP).

Plus de 80 000 demandes d'emploi ont été enregistrées au

niveau des agences locales de la wilaya d'Oran, alors que les entreprises économiques et organismes employeurs ont présenté 27 500 offres d'emploi, a-t-il ajouté.

Ce responsable a fait remarquer que les résultats obtenus ont dépassé les objectifs assignés par la tutelle, atteignant un taux de 154%, souhaitant plus cette année eu égard au développement que connaît la capitale de l'ouest en termes de projets

en cours de réalisation.

L'accent sera axé cette année sur l'intensification des opérations de placement et d'insertion, en plus de la sensibilisation et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur parcours de recherche d'un emploi suivant la nouvelle conception de l'Anem basée sur l'encouragement des jeunes à la formation pour décrocher un emploi.

Dans le cadre de l'amélioration du service public, la même

source a évoqué la mise en service d'un site électronique pour permettre aux demandeurs d'emploi et aux employeurs d'inscrire leurs demandes.

Lancé en décembre dernier dans quatre wilayas pilotes que sont Boumerdès, Sidi Bel-Abbès, Béjaïa et Annaba, ce service sera généralisé à toutes les wilayas du pays à partir du 2 janvier en cours, a-t-il annoncé.

R. R.

Consultations interlibyennes

Les efforts de l'Algérie salués par la délégation libyenne

■ Les membres de la délégation parlementaire libyenne ont salué, lundi, les efforts consentis par l'Algérie pour la facilitation des consultations entre les différentes parties libyennes en faveur du dialogue interlibyen dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord politique et en soutien au processus initié par l'ONU, indique un communiqué du Conseil de la nation.



Ph. : DR

Par Hocine H.

La délégation libyenne a été reçue par le président de la commission de la défense nationale au Conseil de la nation, Mohamed Ben Tabà.

Les deux parties ont passé en revue les derniers développements survenus en Libye ainsi que les «voies et moyens à même d'accélérer la mise en œuvre du processus de règlement de la crise, notamment par le dialogue inclusif interlibyen et

la réconciliation nationale, afin de préserver la stabilité, la paix et la sécurité dans ce pays frère et voisin», ajoute le communiqué.

De son côté, le président de la commission a rappelé «l'approche de l'Algérie pour le règlement de la crise libyenne ainsi

que ses efforts basés sur le principe de non-ingérence dans les affaires internes des pays, en oeuvrant à promouvoir la solution politique et à rapprocher les vues des parties libyennes».

Messahel s'entretient avec des parlementaires de la Chambre des représentants de la Libye

Les derniers développements de la situation en Libye ont été à l'ordre du jour de l'entretien, lundi à Alger, entre le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, et une délégation de parlementaires de la Chambre des représentants de Libye, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué «les voies et les moyens permettant l'accélération de la mise en œuvre du processus de règlement de la crise en Libye, à tra-

vers la dynamique de dialogue inclusif inter-libyen et la réconciliation nationale, pour la préservation de la stabilité de la paix et de la sécurité de ce pays voisin», a précisé la même source.

M. Messahel a rappelé, à cette occasion, la vision de l'Algérie et ses efforts fondés sur la «non-ingérence, la solution politique et le rapprochement entre les positions des parties libyennes».

Les membres de la délégation libyenne ont, de leur côté, salué «les importants efforts consentis par l'Algérie au titre de la facilitation de la concertation entre les partis libyennes et le dialogue inter-libyen, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord politique et en soutien au processus initié par l'ONU», a conclu le texte.

H. H.

Diplomatie L'Italie annonce la réouverture de son ambassade dans la capitale libyenne

LE MINISTRE italien de l'Intérieur, Marco Minniti, a annoncé la réouverture hier de l'ambassade d'Italie dans la capitale libyenne, Tripoli, fermée en 2015. L'ambassadeur italien devait présenter hier ses lettres de créance et prendre ses fonctions à Tripoli, a déclaré M. Minniti lors d'une conférence de presse avec le ministre libyen des Affaires étrangères du gouvernement d'union nationale (GNA), Mohamad Taher Siala. Le ministre italien n'a pas donné de détails sur le dispositif de sécurité qui devrait être mis en place autour de l'ambassade. Dans un communiqué, le ministre italien des Affaires étrangères s'est félicité de la réouverture de l'ambassade, y voyant «un signal très important d'amitié envers tout le peuple libyen (...) et un signal fort de confiance dans le processus de stabilisation de ce pays». M. Minniti a déclaré avoir examiné avec les responsables libyens la coopération dans le domaine de la lutte contre l'immigration clandestine et le terrorisme. Dans un communiqué publié à Rome, le ministère italien de l'Intérieur a fait état d'une «nouvelle phase de coopération» avec Tripoli qui doit conduire à la signature d'un «mémorandum d'entente» dans le domaine de la lutte contre l'immigration clandestine. M. Siala a indiqué de son côté avoir convenu avec M. Minniti de lancer des initiatives mixtes pour lutter contre l'immigration clandestine, ainsi que la contrebande du pétrole libyen.

Mondji G.

Sahara occidental-Maroc

La décision de la CJUE est «contraignante» pour l'UE et ses Etats membres

La décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), qui a conclu dans un arrêt rendu le 21 décembre dernier que les accords d'association et de libéralisation entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental est «contraignante» pour l'Union et ses Etats membres, a affirmé un haut diplomate européen, lundi à Bruxelles. «L'arrêt de la CJUE est contraignant pour l'UE et ses Etats membres. Nous vivons dans un Etat de droit et nous devons respecter toute décision prise par la justice», a déclaré Nicholas Westcott, directeur exécutif Moyen-Orient et Afrique du Nord au Service européen de l'action extérieure (SEAE) lors d'un échange de vues avec les membres de la Commission des Affaires étrangères (AFET) au Parlement européen. En clair, l'UE est ses institutions s'attelleront désormais à appliquer la décision de la haute instance juridique de l'Union qui a affirmé que le fait de considérer que le territoire du Sahara occidental relève du champ d'application de l'accord d'association est contraire au principe de droit international. Relevant le statut séparé et distinct garanti au territoire du Sahara occidental par la charte des Nations unies, la CJUE a soutenu dans son arrêt qu'il est exclu de considérer que l'expression territoire du Royaume du Maroc, qui définit le champ territorial des accords d'association et de libéralisation, englobe le Sahara occidental et, partant, que ces accords sont applicables à ce territoire». Ce haut diplomate a souligné, à ce titre, la nécessité de «veiller à ce que la décision soit appliquée correctement», révélant qu'«une étude sur l'impact de la décision de la CJUE est en cours de réalisation» et «sera présentée, le moment venu, devant la Commission» AFET. Selon Nicholas Westcott, la Commission européenne est «en train d'examiner de façon précise les arguments de la CJUE», mais également «ses implications sur le plan juridique pour appré-

hender ses conséquences». Il a réitéré, dans ce contexte, le soutien de l'UE aux efforts de l'ONU pour «parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui garantira l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre d'arrangements conformes aux principes et aux buts de la Charte des Nations unies». Le conflit du Sahara occidental constituera «un point prioritaire» des discussions que nous comptons avoir avec le nouveau secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a-t-il assuré.

L'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles se félicite des déclarations «claires» de Wetscott

L'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Amar Belani, s'est félicité, à ce titre, des déclarations «claires» de M. Wetscott, affirmant que celles-ci ne «souffrent d'aucune ambiguïté» et «confirment le bien-fondé de l'analyse que nous avions faite de l'arrêt de la CJUE du 21 décembre 2016». «Il est clair que, tant dans sa présentation que dans ses réponses aux questions des parlementaires européens, le représentant de M^{me} Mogherini a veillé scrupuleusement à ne pas dénaturer l'arrêt de la Cour de justice de l'UE qu'il estime, à raison, juridiquement contraignant, s'imposant à l'UE et à ses Etats membres qui seront amenés inmanquablement à veiller à son application, soulignant par la même occasion que le principe d'Etat de droit implique le respect des décisions de justice, ce à quoi l'UE ne peut se soustraire, au risque de se déjuger», a-t-il déclaré à l'APS. Pour l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, «il est désormais possible d'envisager sereinement la prochaine séquence de la bataille juridique engagée par le Front Polisario», concernant le recours qu'il a introduit, en 2014, contre le protocole conclu en 2013 entre l'UE et le Maroc dans le cadre de l'ac-

cord de partenariat dans le secteur de la pêche, qui consacre l'exploitation illégale des ressources halieutiques et de produits de la pêche au large du Sahara occidental. «L'application illégale dudit accord aux eaux territoriales du Sahara occidental est avérée et documentée», a-t-il soutenu. M. Belani a souligné que «cette exploitation illégale n'est plus à démontrer», citant pour preuve le rapport des comités scientifiques conjoints UE-Maroc, publié en 2015, dans lequel il est indiqué clairement que l'activité de la flotte des pays membres de l'UE est située, pour une certaine catégorie de pêche, dans la zone entre Cap Boujdour et Cap Blanc. «Le rapport démontre que la zone située entre Dakhla et Cap Blanc, concentre à elle seule 90% des captures réalisées par la flotte européenne», a-t-il ajouté. Il a rappelé, dans ce contexte, un autre cas révélé récemment par l'Observatoire des ressources naturelles du Sahara occidental (WSRW). Ce dernier concerne l'implication de la société française Olvea dans l'importation d'une cargaison de plusieurs tonnes d'huile de poisson en provenance du Sahara occidental. Spécialisée dans l'industrie des corps gras, l'entreprise en question revendique «une traçabilité totale» de ses produits sans mentionner toutefois qu'ils proviennent des territoires sahraouis, a-t-il regretté. L'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles a rappelé également que l'UE a déboursé, depuis 2007, plus de 120 millions d'euros de l'argent des contribuables européens sous forme d'appui au secteur de la pêche au Maroc. «Le nouveau protocole à l'Accord de pêche que le Maroc va s'empresseur de signer avec l'UE, vise à reconduire l'autorisation accordée actuellement, pour la période 2014-2018, aux navires battant pavillon européens de pêcher dans les eaux territoriales sahraouis au-delà de 2018», a-t-il encore fait savoir.

Samah B.

Iran

Des milliers de personnes aux funérailles de Rafsandjani

■ Des centaines de milliers de personnes assistaient, hier à Téhéran, aux funérailles nationales de l'ancien président iranien, Akbar Hachémi Rafsandjani, un pilier de la République islamique, mort dimanche à 82 ans.

Le guide suprême Ali Khamenei a prononcé «la prière du mort» pour l'ex-président, un conservateur modéré et pragmatique,

dont il avait salué la mémoire juste après sa mort en dépit de leurs «différences» d'opinion. Dans la foule, des personnes brandissaient des photos du guide suprême et de Rafsandjani assis côte à côte en train de sourire, selon des images diffusées en direct par la télévision nationale Irib. «Au revoir vieux compagnon», avait écrit une femme sur une pancarte. Des personnalités politiques et militaires de tous bords étaient également présentes à l'université de Téhéran, où se déroulent les funérailles. Parmi elles, le président modéré Hassan Rohani et le général Ghassem Souleïmani, chef des opérations extérieures des Gardiens de la révolution, l'armée d'élite iranienne. L'ex-prési-



dent Rafsandjani sera enterré dans le mausolée de l'imam Khomeiny, situé dans le sud de Téhéran, à côté de la tombe du père-fondateur en 1979 de la République islamique, dont il était très proche.

Hier a été décrété jour férié en Iran et des restrictions de circulation ont été mises en place dans le centre de Téhéran. Les transports publics étaient gratuits pour permettre à la population de la capitale de se rendre aux obsèques en nombre. Des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux montraient dans des avenues menant à l'université de Téhéran des petits groupes de

manifestants scandant des slogans en faveur de l'opposant Mir Hossein Moussavi. Placé en résidence surveillée depuis 2011, M. Moussavi était l'un des chefs du mouvement de protestation de 2009 contre la réélection de l'ex-président ultraconservateur Mahmoud Ahmadinejad, violemment réprimé par les autorités. D'autres petits groupes scandaient des slogans en faveur de l'ex-président réformateur Mohammad Khatami, qui a été un proche allié de M. Rafsandjani pour former une alliance entre réformateurs et modérés. Cette coalition avait permis en 2013 à l'actuel prési-

dent modéré Hassan Rohani d'être élu. L'un des fils de l'ex-président Rafsandjani, Mohsen Hachémi, a souhaité que ces funérailles se déroulent «dans le calme». «La préoccupation de mon père était toujours l'unité et nous demandons à la population de participer massivement à ces funérailles pour montrer au monde l'unité du pays», avait-il dit lundi. Dans une réaction exceptionnelle concernant la mort de dirigeants iraniens depuis la Révolution islamique de 1979 et la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays, les États-Unis ont présenté leurs condoléances à la famille de M. Rafsandjani. «L'ancien président Rafsandjani a été un personnage de premier plan tout au long de l'histoire de la République islamique d'Iran», a en outre déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche Josh Earnest. Il a ajouté qu'il ne souhaitait pas «spéculer sur les conséquences» de sa mort sur le plan politique en Iran.

A l'approche de l'élection présidentielle, en mai, la mort de M. Rafsandjani constitue une perte importante pour le président Rohani, qui était son protégé et devrait briguer un second mandat de quatre ans.



Points chauds

Futilités

Par Fouzia Mahmoudi

La diplomatie socialiste au pouvoir se sera décidément montrée experte pour susciter des «tempêtes dans des verres d'eau» durant les cinq années de François Hollande à l'Élysée. Et cette semaine c'est en rapport une fois encore à Donald Trump, président élu américain, qui doit entrer officiellement en fonction le 20 janvier prochain. Et tout a commencé après un étrange article du Figaro affirmant que «la France n'enverra pas de délégation à l'investiture de Donald Trump». Un titre qui laisse penser que cette situation est tout à fait exceptionnelle, comme si l'Hexagone avait envoyé des responsables politiques aux précédentes cérémonies d'investiture de George W. Bush ou de Barack Obama. Sauf que cela n'a jamais été le cas. Et l'article le précise d'ailleurs dès le départ : «Aucun responsable politique français n'assistera à la tribune officielle à l'investiture de Donald Trump à Washington. Ainsi le veut la coutume d'un événement national». D'ordinaire, seuls sont présents les ambassadeurs étrangers qui travaillent sur le sol américain. Le directeur adjoint de la rédaction du Figaro, visiblement avide de réactions, n'a pas hésité à continuer sa tentative sur Twitter : «Donc le gouvernement français envoie son numéro 3 aux obsèques du dictateur cubain Fidel Castro, mais personne à l'investiture du président des États-Unis». Il n'en fallait pas plus pour qu'une partie de la droite française reprenne en chœur le «scandale», à grands coups de hashtag. Et c'est Éric Ciotti, particulièrement actif sur twitter, qui a lancé l'attaque dimanche soir. «La France socialiste sera absente pour l'investiture de Trump ! Être présent aux obsèques de Castro était sans doute plus utile ! #honte», a-t-il lancé. Le président du conseil général des Alpes-Maritimes a rapidement été appuyé par Thierry Solère, porte-parole de la campagne de François Fillon. «La France représentée aux obsèques de Castro mais absente pour l'investiture de Donald Trump #lamentable». Lamentable ? Une honte ? Tout ce petit monde a vite été remis à sa place par Gérard Araud, ambassadeur français aux États-Unis, qui s'y connaît un petit peu en relations diplomatiques et qui l'a fait savoir. «L'investiture du président est un événement purement national. Il n'y a pas de délégations étrangères. Seuls sont invités les ambassadeurs», a-t-il précisé. Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, s'était effectivement rendue aux funérailles de Fidel Castro. Sauf que la coutume veut qu'un pays envoie un ou plusieurs représentants aux funérailles du dirigeant d'un État avec lequel il entretient des relations historiques, culturelles et économiques. Côté allemand, c'est par exemple l'ancien chancelier Gerhard Schröder qui avait été dépêché sur place, Angela Merkel ayant dénoncé «le système de répression politique» pratiqué par Castro et refusé de s'y rendre. Étaient également absents Barack Obama pour les États-Unis, Justin Trudeau pour le Canada, et François Hollande pour la France. Ce n'est vraiment pas avec des scandales futiles de ce type que la droite réussira à convaincre les électeurs qu'elle est la meilleure alternative pour la France. Car justement il semblerait que les Français soient las des polémiques stériles et veulent des représentants politiques qui leur parlent des vrais sujets qui les préoccupent tous les jours et non plus de sujets bouche-trous et superflus. F. M.

États-Unis

Barack Obama fait ses adieux à la vie politique américaine

À 55 ans, après deux mandats à la Maison-Blanche, Barack Obama fait hier ses adieux à la vie politique américaine. Le démocrate, qui cédera le pouvoir le 20 janvier au républicain Donald Trump, 70 ans, a choisi la ville de Chicago, terre de sa fulgurante ascension politique, pour prononcer son dernier discours en tant que président des États-Unis. Accompagné de sa femme Michelle et du vice-président Joe Biden, il s'exprimera depuis le «McCormick Place», au cœur de cette grande ville de l'Illinois (nord). Les billets – gratuits – pour assister à ce dernier discours se sont arrachés samedi à l'aube devant ce centre de conférences où des centaines de personnes ont fait la queue dans un froid polaire en espérant obtenir le précieux sésame. C'est quelques rues plus haut, à Grant Park, immense jardin public coincé entre le lac Michigan et des gratte-ciels, que Barack Obama avait pris la parole au soir de sa première victoire, le 5 novembre 2008. «Il a fallu longtemps. Mais ce soir, grâce à ce que nous avons accompli aujourd'hui et pendant cette élection, en ce moment historique, le changement est arrivé», avait lancé le premier président noir de l'histoire des États-Unis après sa victoire écrasante sur son adversaire républicain John

McCain. «Si jamais quelqu'un doute encore que l'Amérique est un endroit où tout est possible (...) la réponse lui est donnée ce soir», avait-il ajouté devant plusieurs dizaines de milliers de personnes rassemblées dans le froid et brandissant des pancartes frappées du slogan «Yes we can». Huit années à la tête de la première puissance mondiale ont blanchi ses tempes et émacié son visage, mais le président sortant, qui peut s'appuyer sur une solide cote de popularité, entend délivrer une nouvelle fois un message d'espoir. Il a expliqué vouloir remercier les Américains pour «cette extraordinaire aventure» et «livrer quelques réflexions» sur l'avenir. «C'est un discours à part (dans une présidence), il n'y a pas vraiment de canevas», explique à l'AFP Cody Keenan, plume de Barack Obama, qui assure avoir lu ceux de tous ses prédécesseurs (la tradition remonte à George Washington). S'il entend revenir sur son parcours et présenter «sa vision de l'Amérique», ce «ne sera pas un discours anti-Trump» assure ce dernier. Parler de l'avenir sans égratigner son successeur au nom d'une transition politique apaisée s'annonce comme un exercice d'équilibriste pour celui qui affirmait durant la campagne que les progrès accomplis au cours des huit

années écoulées «partiraient en fumée» en cas de victoire du magnat de l'immobilier. Donald Trump participera aujourd'hui à New York, pour la première depuis son élection le 8 novembre, à une conférence de presse. Chicago, où la famille Obama possède toujours une maison, jouera un rôle central dans la «vie d'après» du président démocrate : elle accueillera sa bibliothèque présidentielle et sa fondation. Barack Obama a prévu de vivre quelques années encore à Washington, le temps que sa fille cadette, Sasha, termine son lycée. Mais il rappelle inlassablement son attachement à Chicago : «C'est là où j'ai trouvé une forme d'idéalisme, c'est là où j'ai rencontré ma femme, là où mes enfants sont nés».

A son retour, dans la nuit d'hier à aujourd'hui, Barack Obama n'aura plus que dix jours à la Maison-Blanche. C'est dans ce bâtiment public, le plus ancien de la capitale fédérale américaine, qu'il a travaillé, et vécu, pendant huit ans. Et où il a vu ses deux filles grandir. «C'est l'un des principaux avantages d'être président, auquel vous ne pensez pas avant d'arriver ici ; cela ne m'a jamais pris plus de 30 secondes pour aller de la maison au bureau...», a-t-il raconté dans un entretien diffusé dimanche sur ABC.

Ouverture de la 9^e édition à Oran

Top départ au Festival du théâtre arabe

■ La 9^e édition du Festival du théâtre arabe s'est ouvert mardi soir à Oran, pour se poursuivre jusqu'au 19 janvier en cours simultanément dans la capitale de l'Ouest du pays et à Mostaganem qui abriteront de nombreuses manifestations dédiées au 4^e art.

Par Adéla S.

Cette édition, organisée par l'Instance arabe du théâtre en collaboration avec l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), verra la participation de près de 550 professionnels des planches de différents pays arabes, à l'instar de l'Egypte, de la Jordanie, de la Syrie, de la Tunisie et du Maroc. Une trentaine de représentations théâtrales figurent au menu de cette manifestation culturelle, dont huit brigueuront le Grand prix Soltane Ben Mohamed El Kassim. Le théâtre algérien sera représenté avec la pièce «*Thalth el khali*» (No man's land) de Tounes Aït Ali. Cette édition est qualifiée de «*remarquable*» par le secrétaire général de l'Instance arabe du théâtre, Ismail Abdellah, du fait qu'elle se déroule dans un pays où le théâtre compte des militants et des martyrs, à l'instar d'Abdelkader Alloula, d'Azeddine Medjoubi et d'Ould Abderrahmane Kaki. Cette 9^e édition est d'ailleurs baptisée du nom d'un des chouchou du 4^e art national, le défunt Azeddine Medjoubi, en reconnaissance au combat des dramaturges algériens, de leurs sacrifices et du rôle joué par le théâtre comme art et arme au



service de la lutte pour la liberté et l'émancipation du peuple. Le coup d'envoi de cette édition sera donné avec «*Hizia*», une pièce écrite par Azzedine Mihoubi, l'actuel ministre de la Culture. La cérémonie de clôture sera marquée par la programmation de l'épopée «*El Djazair, rihlat hob*» (Algérie, un voyage d'amour) du regretté moudjahid Omar El Bernaoui. Cette représentation sera donnée à Mostaganem, le 19 janvier, avec la proclamation des résultats des différents concours. Par ailleurs, la ville de Mostaganem abritera, dans le

cadre d'un festival du théâtre universitaire, neuf pièces que présenteront des troupes représentant les universités de Sidi Bel Abbès, Tamarrasset, Skikda, Tizi Ouzou, Alger, Mostaganem, Biskra, Sétif et d'El Oued. Ces troupes brigueuront les trois premiers prix du théâtre universitaire. Dix ateliers thématiques seront organisés à Mostaganem traitant de différents thèmes en rapport avec l'art scénique comme l'écriture théâtrale pour adultes, les concepts de la mise en scène, le théâtre et le patrimoine, ainsi que le théâtre pour enfants. Par

ailleurs, les organisateurs du festival ont prévu deux conférences-hommage aux deux martyrs du théâtre algérien, Abdelkader Alloula et Azeddine Medjoubi assassinés respectivement le 10 mars 1994 et le 13 février 1995. Le festival honorerait des membres de la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN), fondée par le dramaturge algérien Mustapha Kateb, en 1958, pour porter haut la voix de l'Algérie en lutte pour son indépendance. Parmi ces membres encore en vie, figurent Taha El Amiri et El Hadi Radjeb, l'artiste le plus

engagé au sein de cette troupe qui avait sillonné le monde. Des pièces retenues pour ce festival seront programmées à Relizane, Saïda, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Mascara et Ain Témouchent, dans le cadre d'une tournée à travers ces wilayas. L'organisation de cette édition à Oran et Mostaganem intervient après celles organisées au Caire (2009), en Tunisie (2010), à Beyrouth (2011), à Amman (2012), à Doha (2013), à Sharjah (2014), à Rabat (2015) et au Koweït, l'année dernière.

A. S./APS

Nabeul

Le conteur Mahi Seddik au festival du théâtre pour enfant

Le conteur professionnel et auteur algérien, Mahi Seddik, prendra part au 31^e Festival international du théâtre pour enfant de Nabeul (Tunisie) qui se poursuit jusqu'au 15 janvier, a-t-on appris auprès des organisateurs. Habitué des rondes populaires et du théâtre de la «*Halqa*», Mahi Seddik est convié à présenter des contes puisés dans le patrimoine oral algérien, particulièrement celui du Grand Sud.

Mahi Seddik présentera son spectacle «*Wech Qalou Nass Zman*» (Ce que disaient les anciens) ainsi que «*Les nuits du conte en Afrique*», un concept élaboré avec le conteur congolais Jorus Mabiala. Les deux conteurs devront également présenter leurs expériences respectives dans une rencontre dédiée à la vision africaine concernant le conte populaire et le patrimoine oral. Natif de Sidi Bel-Abbès, Mahi Seddik, qui a suivi une

formation dans le 4^e art s'attache depuis plusieurs années à promouvoir et à revivifier la tradition orale, disparue, des Goual (conteurs).

Le conteur a animé ces dernières années, à la faveur des festivals organisés à travers l'Algérie, de nombreux espaces et ateliers consacrés au conte populaire, et assuré des cycles de formation en Tunisie et aux Emirats arabes unis, notamment.

Racim C.

Yennayer 2967

Implication de plusieurs secteurs ministériels dans les célébrations

Les célébrations du nouvel an amazigh Yennayer 2967 seront marquées par un riche programme de festivités, impliquant «*plusieurs secteurs ministériels*», et des caravanes culturelles qui sillonneront une dizaine de villes du pays, du 11 au 16 janvier, a indiqué lundi à Alger le secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (Hca), Si El Hachemi Assad.

S'exprimant lors d'un point de presse, Si El Hachemi Assad a annoncé plusieurs représentations musicales, conférences, expositions, et un petit salon du livre, au programme de ces célébrations qui impliquent cette année, entre autres, «*les secteurs de la Culture, de*

l'Education nationale et de la Jeunesse et des Sports en plus des collectivités locales et la Protection civile».

Cette «*large mobilisation*» pour Yennayer 2967 dénote selon Si El Hachemi Assad d'un «*réveil identitaire*» du citoyen algérien qui s'est «*réconcilié avec son histoire*». Le lancement des célébrations est prévu à Alger avec des expositions de livres, d'artisanat et d'art culinaire, des spectacles musicaux, en plus d'une rencontre autour des «*connaissances historiques sur la célébration de Yennayer*» et d'une parade des éléments de la Protection civile. Les caravanes culturelles se dirigeront le 11 janvier vers Béni Snous à Tlemcen,

Touggourt (Ouargla), Batna, Guelma, Béjaïa, Sétif et Tissemsilt où des programmes de célébration sont prévus jusqu'au 16 janvier en partenariat avec les collectivités locales, les centres culturels et le mouvement associatif. Un cours sur la fête de Yennayer sera dispensé dans toutes les écoles du pays qui accueilleront également des activités de célébration du nouvel an amazigh, a-t-il encore précisé.

En collaboration avec l'association culturelle «*Numidiya*» un «*festival Yennayer*» prévoyant des rencontres thématiques, des représentations artistiques, des cours de tamazight et des expositions sont également prévus de

10 au 14 janvier à Oran. Le secrétaire général du HCA a également annoncé la signature, le 11 janvier, d'un partenariat avec Algérie Poste pour l'utilisation du tamazight dans cette entreprise et l'émission de timbres postaux en tamazight.

Evoquant le programme du HCA pour l'année 2017, Si El Hachemi Assad a annoncé l'élaboration d'un programme pour célébrer le centenaire de la naissance de l'écrivain, anthropologue et linguiste Mouloud Mammeri (1917-1989) avec, entre autres, la réédition et la traduction vers le tamazight de ces œuvres, des colloques et un festival dédié à l'Ahalil à Timimoun.

2017 sera également «*l'année*

de la formation continue» des enseignants de tamazight, des greffiers du secteur de la justice et des journalistes exerçant en tamazight, a-t-il indiqué, en plus de la participation à «*l'amazighisation de l'environnement*» par l'usage de concepts signalétiques proposés par le HCA qui a choisi Béjaïa comme wilaya pilote de ce projet. Le SG du HCA a aussi évoqué la «*finalisation prochaine du projet*» du Centre national de recherche en langue et culture amazighes à Béjaïa et un «*travail avec les différents secteurs*» pour finaliser les textes juridiques afin d'asseoir l'académie de la langue amazighie annoncée en 2016.

R. C.

Coup-franc direct

Et ça se dit professionnels !

Par Mahfoud M.

Lors du premier match amical face à la Mauritanie, un fait bizarre a été enregistré sur le banc des remplaçants des Verts et qui n'était autre que les cadres habituels de la sélection, à savoir, Slimani, Mahrez et Mbolhi qui étaient tous plongés dans leurs smartphones. Alors qu'ils devaient suivre avec intérêt la rencontre pour voir les situations de jeu qui pourraient être semblables à ce qu'ils devraient trouver lors de leurs prochains matchs en Coupe d'Afrique, ces joueurs ont montré qu'ils n'avaient aucune considération pour la sélection. Malgré cela, on viendra nous chanter ensuite les vertus de ces joueurs qu'on appelle des professionnels mais qui n'ont rien de tel puisqu'ils n'ont pas montré le respect qu'il faut à une équipe nationale. Malgré cela et après ce scandale, il y aura des joueurs qui demanderont à connaître la prime en cas de qualification en demi-finale ou en finale du tournoi ou en cas de consécration. Cela est une grande aberration et montre surtout que ces joueurs ne viennent en EN que pour l'argent étant donné qu'ils ne sont pas concentrés sur leur sujet et qu'ils ne montrent pas une grande implication même au cas où ils ne jouent pas un quelconque match amical. La FAF qui chouchoute beaucoup ces joueurs devrait revoir son comportement à leur égard et désormais établir une discipline de fer, car des résultats probants, ça s'obtient en instaurant une discipline que tout le monde devrait suivre à la lettre.

M. M.

Goal-ball (Classement mondial-2016)

Les sélections nationales dans le Top 30

LES SÉLECTIONS nationales algériennes de goal-ball (hommes et dames) ont terminé l'année 2016 dans le Top 30 du classement mondial de la Fédération internationale des sports visuels (IBSA), rapporte le site de l'instance mondiale. L'équipe des garçons, habituée à des places meilleures, a achevé l'année à la 13^e position avec un total de 261.785 pts. Elle reste le leader africain de la discipline de goal-ball. Le classement des Verts s'explique surtout par leur faible prestation aux derniers jeux Paralympiques de Rio (derniers au classement). L'Égypte, finaliste lors du dernier championnat d'Afrique d'Alger, pointe à la 20^e place mondiale, avec un total de 198.220 pts, devant le Maroc (29^e), la Tunisie (49^e), le Rwanda (56^e) et le Ghana (57^e). Chez les messieurs, 76 sélections sont classées au tableau de fin 2016 de l'IBSA. En dames, l'équipe algérienne, nouvellement créée (juin 2016) a clôturé l'année 2016 à une 23^e position et 85.406 points. Là aussi, la dernière position aux Paralympiques-2016 de Rio, qui avaient enregistré la première participation algérienne féminine, explique ce classement. Les championnes d'Afrique en titre ont été devancées par l'Égypte (finaliste du dernier rendez-vous africain) qui s'est classée à la 20^e place (93.012 pts), mais ont terminé devant, respectivement, le Maroc (28^e) et la Tunisie (38^e). Dans le haut du tableau, les dix meilleures équipes masculines se sont maintenues, à savoir le Brésil, la Lituanie, la Chine, la Turquie, les États-Unis, l'Ukraine, la Suède, la Finlande, l'Iran et la Slovaquie. Par contre, un léger changement a affecté le Top 10 féminin. Les équipes sont essentiellement les mêmes, excepté la Thaïlande qui a glissé de la 10^e à la 21^e position. Le Brésil, la Chine et la Turquie dominent le haut du classement. En plus de son ranking officiel, l'IBSA ajoutera d'autres classements, sur proposition des pays. Les classements ne seront basés que sur les tournois majeurs et régionaux. Un classement pour les équipes masculines et féminines par région sera élaboré.

Tir sportif/Championnat national individuel

Une soixantaine de tireurs attendus au rendez-vous

UNE SOIXANTAINÉ de tireurs vont prendre part au championnat d'Algérie individuel de tir sportif (messieurs et dames), dans la spécialité de tir aux plateaux (Skeet et Trap), prévu du 18 au 21 janvier à Tiaret, a-t-on appris de la Fédération algérienne (FATS).

Dans l'épreuve du Trap, 35 tireurs sont annoncés dont une dame, alors que l'épreuve du Skeet devrait réunir 24 sportifs, messieurs seulement, pour un total de 20 clubs de 7 ligues de wilaya, selon la Direction de l'organisation sportive (DOS) de la Fédération.

Basket-ball /Super-Division «A» et «B»

Le programme des matchs en retard dévoilé

LA PREMIÈRE édition de la «Coupe Djamilia», réservée aux structures universitaires féminines de football et de handball, débutera vendredi à la salle OMS d'El-Biar (Alger), à l'occasion de la commémoration du double 60^e anniversaire de la bataille d'Alger et de la grève des 8 jours, a indiqué lundi le président du CSA/Olympique sportif des étudiants universitaires, initiateur de l'événement. Organisé en partenariat avec la direction des œuvres universitaires d'Alger

Ouest et la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Alger (DJS), cet événement verra la participation de huit établissements universitaires. «A travers cette manifestation, nous voulons rendre hommage aux héroïnes de la bataille d'Alger (7 janvier 1957), en l'occurrence Djamilia Bouazza, Djamilia Boupacha, Djamilia Bouhired et Djamilia Amrane», a fait savoir le président du CSA/Olympique sportif des étudiants universitaires, Ali Rafa.

Equipe nationale M'Bolhi relancé par Gourcuff ?

■ Et si Christian Gourcuff permettait à Raïs M'Bolhi de se relancer ? C'est en tout cas l'hypothèse qu'avance le quotidien français spécialisé «l'Equipe» qui a laissé entendre que l'ancien sélectionneur national pense sérieusement à faire une offre concrète au portier des Verts et lui donner une occasion de se relancer, lui qui souffre actuellement dans son équipe qui ne lui offre pas beaucoup de temps de jeu.

Par Mahfoud M.

Dans l'impasse à Antalyaspor où il lui reste un an et demi de contrat, le portier des Verts pourrait se relancer à Rennes sous les ordres de son ancien coach, qui l'apprécie et qui connaît ses qualités.

"Rennes devrait enregistrer le renfort du gardien Raïs M'Bolhi (30 ans). Sous contrat jusqu'en 2018 à Antalyaspor (D1 turque), l'international algérien a de bonnes chances de rallier son ancien sélectionneur Christian Gourcuff après la Coupe d'Afrique des Nations", avance l'Equipe.

Le dernier rempart des Verts n'est pas utilisé cette saison par la formation turque.

La saison dernière, il avait disputé 19 matches toutes compétitions confondues avec le club d'Antalya. C'est une situation paradoxale, sachant qu'il est jusqu'à maintenant indétrônable en sélection nationale où il joue régulièrement et reste le numéro un parmi les gardiens qui sont appelés en équipe nationale. Cette situation a, d'ailleurs, fait attirer les foudres au président de la FAF, Mohamed Raouraoua,



Le portier des Verts devrait trouver un nouveau point de chute

qui serait accusé de faire dans le favoritisme puisque Mbolhi n'est jamais inquiété et n'est pas effacé des tablettes des différents sélectionneurs même s'il ne joue pas régulièrement avec son équipe. Pis à certains moments, il a été même au chômage mais cela n'a rien changé et il était même le premier à regagner le stage de la sélection pour travailler avec l'entraîneur des gardiens de but, le Français, Boly et justement travailler plus tôt que prévu pour combler le retard

dont il souffre. Les observateurs et autres consultants estiment que cela n'est pas vraiment normal de considérer Mbolhi à chaque fois comme le premier gardien même en étant au chômage et que cela tue la concurrence, puisque les autres gardiens savent qu'ils ne joueront pas tant que ce dernier est régulièrement convoqué et bénéficie d'un statut spécial auprès des sélectionneurs et du patron de la FAF.

M. M.

Paradou AC Bensebaini trace la voie

En juin 2007, le Paradou AC annonçait le lancement de son académie, en partenariat avec J-M Guillou. Presque dix ans plus tard, un premier joueur issu de cette académie a effectué ses grands débuts en équipe nationale. En effet, le défenseur Ramy Bensebaini, qui faisait partie de la première promotion de l'Académie, a fait son entrée à la mi-temps samedi contre la Mauritanie, un aboutissement de dix ans de travail. Bensebaini, qui avait rejoint le Paradou en 2008 en provenance du CS Constantine, a passé six ans au club. Après une demi-saison avec les seniors en Division

National Amateur (D3), il quitte le club pour le vieux continent, avec des passages à Lierse et Montpellier, avant de signer définitivement pour Rennes l'été dernier. Pour rappel, dans une interview en 2008, Jean-Marc Guillou avait promis un bel avenir à ses académiciens: «Je peux vous dire que 70 pour cent des joueurs que vous voyez le devant vous constitueront l'ossature de l'équipe nationale dans dix ans au plus». Si le chiffre de 70% était sans doute un peu présumptueux, l'Académie Paradou a déjà laissé son empreinte dans le football national, notamment dans les catégories jeunes où un

bon nombre de joueurs issus du club sont régulièrement sélectionnés à l'image de Raouf Benguit avec les Espoirs ou Farid El Mellaili avec les Juniors.

Coupe d'Algérie Le MCA souhaite jouer au 5-Juillet

LE MC Alger a demandé à recevoir au stade du 5-Juillet la JS Kabylie, son adversaire en quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football prévus pour les 31 mars et 1er avril prochains. Le secrétaire général du MCA, leader actuel de la Ligue 1 Mobilis, Mehdi Aizel a indiqué que sa direction a officiellement formulé le vœu d'accueillir la JSK au stade olympique. «Vu qu'il s'agit d'un Classico qui a tout le temps drainé une grande foule, nous avons demandé à ce qu'il soit programmé au stade du 5-juillet au lieu de Bologhine, pour permettre au maximum de supporters d'y assister», a déclaré Aizel. Le MCA, domicilié au stade Omar-Hamadi de Bologhine, est le détenteur du trophée de la précédente édition après sa victoire en finale face au NA Hussein Dey (1-0).

Tunisie

Khazri devrait reprendre

LA TUNISIE, adversaire de l'Algérie dans le Groupe B de la CAN 2017, pourra compter sur son milieu offensif Wahbi Khazri, touché à une cheville en amical hier contre l'Égypte. Le joueur de Sunderland a été victime d'une petite entorse. Défaite en amical en Égypte dans les arrêts de jeu (0-1), la Tunisie s'inquiétait surtout pour Wahbi Khazri. Sorti sur une civière pendant le match, le milieu offensif de Sunderland a été rassuré par les examens passés. Il ne souffre que d'une entorse à une cheville et pourra disputer la CAN. «Ça n'est pas une blessure grave. C'est une entorse bénigne de la cheville, il sera avec la sélection» au Gabon, a déclaré le médecin de la sélection tunisienne, Souheil Chemli, sur le site internet de la Fédération tunisienne de football (FTF). La Tunisie débutera par le Sénégal avant d'affronter l'Algérie puis le Zimbabwe.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Ain Defla et Bouira

21 caches pour terroristes et 5 bombes détruites

DES DÉTACHEMENTS de l'Armée nationale populaire ont détruit, lundi, 21 caches pour terroristes et cinq bombes de confection artisanale à Ain Defla et Bouira, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «*Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont détruit, le 09 janvier 2016, 21 caches pour terroristes et 5 bombes de confection artisanale à Ain Defla et Bouira*», note la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale et des services de la Sûreté nationale, «*ont arrêté dix narcotrafiquants à Tlemcen, Sidi Bel-Abbès et Tiaret, en possession de 228,9 kilogrammes de kif traité*». A Adrar, Touggourt, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP «*ont saisi au cours de plusieurs opérations, 7 véhicules tout-terrain et 3 camions chargés de 51,25 tonnes de denrées alimentaires, 13 808 litres d'huile de table, 25 quintaux de tabac et 3 600 litres de carburant*». Par ailleurs, des éléments des gardes-côtes d'Oran et des éléments de la Gendarmerie nationale de Béni Saf «*ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 19 personnes à bord d'embarcations pneumatiques*».

K. L.

CHU d'Oran

Sida : 659 nouveaux cas enregistrés

PAS moins de 659 nouveaux cas de sida ont été enregistrés en 2016 au niveau du service des maladies infectieuses du CHU d'Oran, contre 705 cas en 2015, a-t-on appris de la cheffe du service, le P' Nadjet Mouffok. Par ailleurs, le P' Mouffok a fait savoir que deux nouveaux centres pour la prise en charge des personnes atteintes par le VIH ont été ouverts à Tlemcen et Sidi-Bel-Abbès en 2016, ce qui explique une relative décroissance du nombre de nouveaux cas au niveau d'Oran. La croissance de la courbe de la maladie est par ailleurs le résultat d'une amélioration du dépistage, grâce notamment à la sensibilisation du personnel médical, plus alertés et qui détectent facilement la maladie, mais aussi à la figuration du test HIV dans

plusieurs dossiers (post-opératoire, prénuptial, prénatal, etc.), a-t-elle ajouté. Sur un autre volet, le P' Mouffok a indiqué que le service des maladies infectieuses du CHU d'Oran prend en charge toutes les femmes enceintes porteuses du virus HIV qui se présentent. Elles sont une centaine de différentes wilayas de l'Ouest chaque année, qui mettent au monde des enfants indemnes grâce au traitement préventif de la transmission mère-enfant (PTME), s'est-elle félicitée soulignant que la prévention de la transmission de la mère à l'enfant du VIH (PTME) est garantie à 100%. «*Le dépistage des femmes dans le cadre de la PTME VIH mérite d'être généralisé et proposé à toutes les femmes enceintes*», a préconisé le P' Mouffok. G. H.

Italie

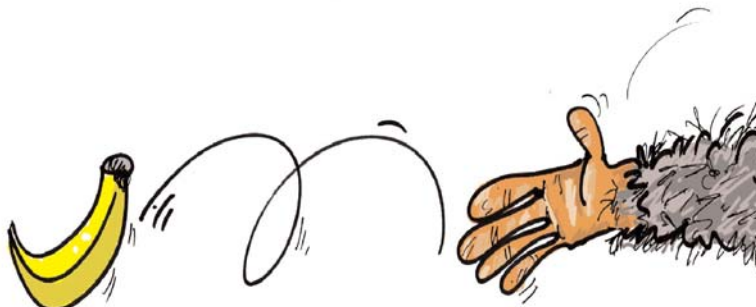
Démantèlement d'un réseau de cyber-espionnage

LA POLICE italienne a annoncé mardi l'arrestation de deux personnes dans le cadre d'une enquête sur un réseau d'espionnage informatique visant des institutions publiques, des entreprises et des personnalités politiques. Il s'agit de deux accusés, un ingénieur nucléaire et sa sœur, «*connus dans le milieu de la haute finance romaine*», soupçonnés de s'être procurés frauduleusement «*des informations relatives à la sécurité de l'Etat*», a expliqué la police dans un communiqué. Selon les enquêteurs, ils ont agi via un réseau complexe d'ordinateurs

piratés, utilisés à l'insu de leurs propriétaires. L'homme et sa sœur, qui habitaient principalement à Londres, sont soupçonnés d'avoir rassemblé pendant des années des informations d'ordre privé et des données sensibles sur des victimes choisies. La police n'a cité aucune des personnes visées mais des informations de presse ont évoqué les noms des anciens chefs du gouvernement italien Matteo Renzi et Mario Monti, ainsi que celui du président de la Banque centrale européenne (BCE), Mario Draghi.

R. I.

A 600 DA le kg Appel au boycott des bananes



Louis

Djalou@hotmail.com

Ould Ali El Hadi à Tizi Ouzou

«Les troubles sont des épreuves difficiles que tous les Algériens ont déjà vécus»

«*Les émeutes ne régleront pas nos problèmes et nous connaissons les conséquences de tels événements*», a déclaré hier, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Ould Ali El Hadi.

Par Hamid M.

«**L**es troubles sont des épreuves extrêmement difficiles que tous les Algériens ont déjà vécus», pour le ministre qui faisait allusion aux derniers événements qui ont secoué la région de Béjaïa. Ould Ali El Hadi, qui s'exprimait sur les ondes de radio Tizi Ouzou à l'occasion d'une visite d'inspection dans la wilaya, a appelé à la célébration de Yennayer dans la convivialité et la fraternité entre tous les Algériens en soulignant que cette année des instructions ont été données à l'ensemble des directions de son secteur à travers le pays pour célébrer le nouvel an amazigh. Il a précisé que la wilaya de Tlemcen a été retenue, cette année, pour abriter les festivités officielles de célébration de Yennayer. Le ministre a appelé, par la même occasion, à faire de cette célébration «*un moment d'espoir pour construire une Algérie unie*



et forte grâce à la mobilisation de toutes et tous ». A noter que le ministre de la Jeunesse et des Sports a procédé, à l'occasion de sa visite dans plusieurs localités du sud-ouest et du chef-lieu la wilaya de Tizi Ouzou à l'inauguration de plusieurs infrastructures sportives et de jeunesse. A ce propos, il a indiqué que la réalisation de telles infrastructures dans les villages et locali-

tés à travers le territoire national vise à rapprocher les structures de sports et jeunesse auprès des populations des zones reculées qui permettront aux jeunes de bénéficier des opportunités pour la pratique sportive et des bienfaits des autres espaces de jeunesse. H. M.

Réseau d'assainissement à Semaoune/ Béjaïa

Des villageois bloquent la mairie pour réclamer la relance du projet

DES DIZAINES de villages issus du hameau Aït Adjissa dans la commune de Semaoune, daïra d'Amizour ont bloqué hier le siège de l'APC. Les mécontents réclament la relance du projet de raccordement de 20 foyers au réseau d'assainissement en faveur du village et ses environs. Un projet à l'arrêt depuis deux mois environ à cause d'une opposition d'un citoyen qui refuse le passage des conduites sur ces terres. Les protestataires affirment avoir saisi le maire et le chef de daïra à ce sujet mais en vain. Hier, ils ont interpellé les autorités de wilaya

afin de trouver une solution à ce problème afin de poursuivre la réalisation de ce projet qui leur tient à cœur. Contacté, le maire de Semaoune, M. Mezhoud nous dira que le problème est réglé après des discussions menées par moi-même et le chef de daïra avec le citoyen qui a enfin accepté la pose de conduite sur ces terres. Selon le maire le projet est réalisé sur le budget de wilaya pour un coût de 240 millions de centimes et il concerne une vingtaine de foyers, ceci sachant qu'un réseau principal existe déjà dans ce village. H.C.